Décision n° EI-2026-19 portant sur l'accréditation du programme de la Licence de sage-femme, École de sage-femmes, Faculté des sciences de la santé, Jimma University, Jimma, Éthiopie

La Présidente du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'une formation à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° INTER_2026_CONV3_Jimma University

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 2 juillet 2026,

Décide :

Article 1er

Après avoir constaté que la licence de sage-femme délivrée par l'école de sage-femmes, Faculté des sciences de la santé, Jimma University, Jimma, Éthiopie, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

Le programme de licence de sage-femme s'inscrit pleinement dans les priorités institutionnelles et répond aux besoins nationaux en matière de santé, au sein d'un cadre éducatif harmonisé qui garantit cohérence, uniformité et pertinence professionnelle. Son approche axée sur les compétences et orientée vers la communauté, soutenue par des acquis d'apprentissage clairement définis et une collaboration étroite avec les acteurs nationaux, contribue à faire de ce programme un pôle de référence dans le paysage de l'enseignement supérieur éthiopien. L'enseignement interdisciplinaire et l'intégration étroite avec les établissements de santé renforcent encore les compétences professionnelles des étudiants et leur préparation à l'exercice de la profession. Le programme bénéficie d'un engagement significatif dans l'environnement socio-économique grâce à des partenariats cliniques solides, à un taux d'insertion professionnelle élevé et à un programme d'études étroitement lié aux priorités en matière de santé maternelle et reproductive. Son intégration dans un contexte institutionnel axé sur la recherche favorise également le développement de compétences analytiques et de recherche, en particulier dans les domaines de la santé communautaire et de la santé publique. Les partenariats internationaux existants constituent une base initiale pour la mobilité et la collaboration universitaire, tandis que les efforts en cours témoignent d'un engagement clair à développer cette dimension. Si un renforcement supplémentaire de l'internationalisation, de l'intégration de la recherche, de la pérennité des partenariats et de la représentation des genres améliorerait le positionnement stratégique global du programme, ces domaines représentent davantage des opportunités de développement continu que des limites structurelles. Dans l'ensemble, le programme propose un modèle de formation cohérent, à l'écoute des enjeux sociaux et ancré dans la pratique professionnelle, qui offre une base solide pour une consolidation future, une visibilité accrue et un développement universitaire continu.

CRITÈRE 2 : L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Le programme de licence de sage-femme s'appuie sur une organisation pédagogique cohérente qui aligne la structure du programme d'études, les méthodes d'enseignement et les acquis d'apprentissage sur les compétences requises pour l'exercice professionnel. Fondé sur une approche axée sur les compétences et orientée vers la communauté, le programme d'études intègre des connaissances théoriques, des compétences cliniques, la recherche et l'engagement communautaire, afin de favoriser un apprentissage progressif et une solide préparation à la pratique. Les pratiques pédagogiques sont variées et centrées sur l'étudiant ; elles combinent cours magistraux, apprentissage par problèmes, stages cliniques et formation en milieu communautaire, ce qui, dans son ensemble, favorise l'acquisition de connaissances, l'expertise pratique et les attitudes professionnelles, tout en contribuant à des taux de réussite élevés chez les étudiants. De solides

systèmes de soutien académique, comprenant le mentorat, des travaux dirigés d' s et des ressources d'apprentissage numériques, renforcent encore davantage la réussite et le bien-être des étudiants. Le programme d'études est également étroitement aligné sur les besoins socio-économiques grâce à une exposition clinique approfondie, à un stage obligatoire et au développement de compétences professionnelles et de vie qui favorisent l'employabilité et la poursuite d'études supérieures. L'utilisation de l'anglais comme langue d'enseignement et l'alignement sur les cadres ECTS confèrent une dimension internationale initiale et facilitent la transparence académique. Bien qu'il reste des possibilités d'étendre la mobilité, de renforcer l'engagement international et d'introduire une plus grande flexibilité dans les parcours d'apprentissage, le programme bénéficie déjà d'une base pédagogique solide. Dans l'ensemble, il offre un environnement d'apprentissage de haute qualité, axé sur la profession, qui prépare efficacement les diplômés à la pratique tout en leur fournissant une base solide pour leur développement futur et l'innovation.

CRITÈRE 3 : LE PARCOURS DES ÉTUDIANTS DE LA FORMATION

Dans l'ensemble, le programme de formation des sage-femmes offre un environnement d'apprentissage bien structuré et favorable, caractérisé par des mécanismes d'accompagnement efficaces, des systèmes de soutien solides destinés aux étudiants et des taux de réussite académique très élevés. Les étudiants bénéficient d'un encadrement étroit, d'une formation pratique et basée sur la simulation, ainsi que de services d'accompagnement complets, ce qui contribue à d'excellents résultats aux examens nationaux de fin de formation et à une solide insertion professionnelle. La pertinence du programme se reflète également dans la forte employabilité de ses diplômés au sein du système de santé. Toutefois, certaines limites persistent dans les domaines du suivi des données, de la communication et du suivi longitudinal. L'absence d'analyse systématique des données de recrutement empêche de saisir pleinement l'attractivité du programme, tandis que les outils de communication pourraient être renforcés grâce à une meilleure structuration et mise à jour. En outre, les mécanismes de suivi des diplômés, bien qu'existants, restent limités en termes de portée et de continuité, et les faibles taux de réponse nuisent à la représentativité des résultats. Remédier à ces aspects permettrait de renforcer la capacité du programme en matière de planification stratégique, d'améliorer la transparence et de favoriser l'amélioration continue de la qualité.

CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

Le programme de licence en obstétrique s'appuie sur un système de gestion académique solide et une approche structurée d'amélioration continue, garantissant une gouvernance efficace, une bonne allocation des ressources et l'assurance qualité. Le programme est géré selon une structure organisationnelle clairement définie, avec des rôles et des responsabilités bien délimités entre la direction, les coordinateurs et le personnel académique, ce qui favorise la transparence, la coordination et une mise en œuvre cohérente du programme d'études. La collaboration multidisciplinaire, impliquant des contributeurs internes et externes, renforce l'enseignement, l'évaluation et l'encadrement de la recherche. Le programme bénéficie d'un soutien institutionnel en termes de ressources humaines, d'infrastructures et d'opportunités de développement professionnel, ce qui permet une formation de haute qualité et des parcours académiques clairs. Cependant, des contraintes en matière de ressources persistent, notamment en ce qui concerne l'environnement d'enseignement et d'apprentissage, ainsi que des contraintes logistiques affectant les stages cliniques. L'absence d'installations de simulation communes en obstétrique et gynécologie et d'équipements de simulation de pointe limite le développement d'une formation par simulation haute fidélité, ce qui peut affecter l'expérience d'apprentissage des étudiants en obstétrique. Un système interne structuré d'assurance qualité sous-tend l'amélioration continue, s'appuyant sur des évaluations régulières des étudiants, des instances de gouvernance et des outils standardisés tels que des rapports d'auto-évaluation et des enquêtes de satisfaction pour suivre et améliorer les performances du programme. Enfin, le programme repose sur un cadre solide en matière de qualité et d'éthique, avec des procédures transparentes, des directives éthiques et des mesures d'intégrité académique garantissant l'équité, la responsabilité et l'amélioration continue des pratiques d'enseignement et d'apprentissage.

Article 2

La Licence de sage-femme délivrée par l'école de sage-femmes, Faculté des sciences de la santé, Jimma University, Jimma, Éthiopie est accréditée pour une durée de cinq ans, à compter de la présente décision.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Renforcer la stratégie d'internationalisation et sa mise en œuvre en diversifiant les partenariats, en favorisant la mobilité des étudiants et du personnel, et en intégrant les compétences interculturelles dans le programme d'études
- Renforcer l'enseignement conformément aux lignes directrices internationales, en veillant à l'alignement sur les normes mondiales en matière de sage-femme et les pratiques fondées sur des données probantes, tout en restant à l'écoute des besoins sanitaires locaux
- Mettre en œuvre des mesures visant à promouvoir des stratégies de recrutement favorisant l'égalité entre les sexes, à lever les obstacles structurels et à garantir une représentation équilibrée parmi les étudiants et le personnel
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie structurée d'apprentissage tout au long de la vie en proposant des offres modulaires, des formats d'apprentissage flexibles et des parcours plus individualisés, notamment des modules optionnels et des stages cliniques adaptables, afin de renforcer la personnalisation et de mieux répondre aux besoins diversifiés des étudiants.
- Améliorer les infrastructures et l'allocation des ressources, notamment les installations pédagogiques, les outils numériques et les environnements de simulation haute-fidélité
- Améliorer la coordination et le partage des ressources de formation, en particulier des installations de simulation, afin de renforcer la qualité et l'équité
- Renforcer le suivi de l'employabilité des diplômés, en mettant en place des mécanismes de suivi systématiques et en utilisant les données sur les résultats pour soutenir l'amélioration continue.

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, le 2 juillet 2026

La présidente

signée

Coralie CHEVALLIER